

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 6 JUIN 2002

Le 6 juin 2002 à 19H00, les membres de l'association ELANS se sont réunis en Assemblée Générale au centre culturel Albert Desmet à Halluin, sur convocation écrite du président en date du 15 mai 2002.

L'assemblée est présidée par M. Christophe VANHECKE.

Il est établi une feuille de présence signée par tous les membres présents (annexée au présent procès-verbal).

Sont présents: Ghislain BERLAND(ELANS), Marie-Christine COUPE(EPIDRI), Guillaume DESIMPELAERE(ELANS), Corinne DUBUIS(ELANS), Anne GALEU(ELANS), Stéphane GALEU(ELANS) Christine GILLET(ELANS), Valérie LENGLAERT(ELANS), Jean-François LESAGE(ELANS), M. Jean-Claude KLIMANEK(Adjoint Municipal à la vie associative), Jean-François MARCHAND(ELANS), Olivier MESTDAG(membre bienfaiteur ELANS), Blaise METANGMO(ACSD), Margaux PACAULT, José PAGERI(Foyer Altitude), Juliette RAMAEN(ELANS), Philippe RASSON(ELANS), Nanou RASSON(MJC), Marie-Françoise ROBERT(ELANS), Philippe ROBERT(ELANS), Anne SCHILDKNECHT(ELANS), Chantal SPLET(MJC), Christophe VANHECKE(ELANS), Stéphanie VANHECKE(ELANS), Damien VIGIER(ELANS), Mme VYCKE(membre bienfaiteur ELANS).

Sont excusés : Philippe DESPREZ(ELANS), Alexandre FAIDHERBE(ELANS), Jean-Claude HAZEBROUCK(Conseiller Municipal aux relations internationales), David JANNOT(ELANS), Marie-Paule LAMBERT(MJC), Damien VANOVERSCHELDE(ELANS)

La feuille de présence permet de constater que 16 membres actifs(dont 2 pouvoirs)de l'association sont présents. En conséquence, le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) allocution de bienvenue du Président
- 2) rapport moral
- 3) vote sur le rapport moral
- 4) rapport financier
- 5) vote sur le rapport financier
- 6) élection du nouveau Conseil d'Administration
- 7) élection des vérificateurs de comptes
- 8) questions diverses
- 9) allocution de bienvenue du Président

I) ALLOCUTION DE BIENVENUE U PRESIDENT

Christophe VANHECKE, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette première Assemblée Générale.

Il rappelle les quelques éléments à l'origine de cette association. : la majorité des membres d'ELANS était en 1999 et 2000 membres de l'association ASNS, association dite humanitaire dont le siège social se trouvait à Halluin et dont la majorité des membres travaillait à l'hôpital de Tourcoing. Courant 2000, ils ont effectué une action à Bafou de une période d'un mois dans les centres de santé. Au cours de cette mission, une grande divergence entre les différents membres de l'association est apparue quant à la manière de respecter autrui ainsi que sur la façon d'appréhender les relations Nord-Sud. Il a donc été décidé de scinder l'association et de créer ELANS. En accord avec l'ASNS, ELANS continue le travail entrepris depuis plus de 3 ans à BAFOU

Le président rappelle les raisons de notre partenariat avec BAFOU. En effet, un projet de jumelage, concrétisé en 2001, a été entrepris par la municipalité d'Halluin depuis 1991 avec M. LEVEUGLE et M. FAIDHERBE. De même, la MJC d'Halluin travaille en partenariat avec la MJC de BAFOU depuis 5 ans pour un projet de construction de MJC. Enfin, EPIDRI, une association Lilloise, aide depuis plus de 25 ans la population de BAFOU. Ces partenariats fiables et solides ont incité ELANS à poursuivre sur la même voie dans le domaine de la santé.

Enfin, le président remercie particulièrement la municipalité d'Halluin de lui avoir fait entièrement confiance dans cette nouvelle aventure après les problèmes rencontrés avec l'ASNS ainsi que pour leur soutien financier et logistique. Il remercie également la MJC d'accueillir ELANS dans ses actions en véritable partenaire.

Le président donne ensuite la parole à M. KLIMANEK, adjoint municipal à la vie associative. Celui-ci réaffirme la confiance de la municipalité envers ELAN. En effet, les valeurs de l'association quant à la relation Nord-sud sont les mêmes que celles que la municipalité défend. Il souhaite à ELANS que son travail avec BAFOU aboutisse.

Christophe passe ensuite la parole à Stéphanie VANHECKE pour la lecture du procès-verbal de l'Assemblée Constituante du 10 mai 2001.

II) RAPPORT MORAL

Le président donne lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé.

Il rappelle que le but de l'association est d'aider la population à accéder, de façon autonome, à des soins de qualités. Pour ce faire, 3 priorités pour l'année 2001 avaient été posées:

- Faire connaître l'association pour recueillir des fonds ainsi mettre en place des projets. Le président donne la parole à Juliette RAMAEN pour le bilan de cet objectif. Juliette explique que deux grandes manifestations ont été organisées dans le but de collecter des fonds : une soirée lors de la venue de la délégation camerounaise. L'association a obtenue 3000F de bénéfices. Un LOTO a également été organisé et a également ramené 3000F de bénéfices. Enfin, ELANS s'est joint à la fête de quartier organisée le 23 juin par la municipalité et un collectif d'associations(les 12 Heures de la Rouge-Porte)

- La deuxième priorité était de sensibiliser au Nord aux problèmes de développement, aux rapports Nord-Sud. C'est en éveillant les consciences que l'on pourra commencer un véritable travail en partenariat. Travailler avec et non pour. Le président donne la parole à Jean François LESAGE pour le rapport d'activités dans ce domaine(cf document annexé).
- Enfin, le troisième objectif était de faire l'évaluation de la mission de l'ASNS de janvier 2001. Anne, partie en mission en septembre 2001 présente son action. Outre l'évaluation de la mission, il s'agissait aussi de mieux définir les besoins des centres de santé afin de mieux cibler notre partenariat. La nécessité d'un suivi tant au niveau de la gestion du matériel que du respect des protocoles mis en place est apparue comme une priorité.

Le président reprend la parole pour expliquer que suite à ce séjour, le Conseil d'Administration a été en mesure de définir les objectifs de l'année 2002 :

- Aider l'ACSD à financer l'embauche d'un médecin camerounais afin de superviser et de coordonner l'action des 4 centres de santé. Le travail du médecin sera d'assurer la gestion de la pharmacie, de sensibiliser la population aux problèmes de santé publique tels les MST, le paludisme, l'hygiène de l'eau, les médicaments en vente sur le marché...
- La 2^{ème} priorité est l'envoi d'un container mais à la condition que l'ACSD obtienne la déclaration d'utilité publique(pour éviter le dédouanement) : envoi de matériel médical, livres et éventuellement un véhicule pour le médecin.
- Le troisième axe de travail est la recherche de financement pour le projet de forage à N'TSINGBEU qui nous a été transmis par l'ACSD. Il s'agit d'amener l'eau à 5000 personnes, au centre de santé, à l'école, à la MJC, à la maison communautaire et au projet de tourisme intégré. Ce projet est d'une plus grande ampleur puisqu'il s'agit de trouver 150 000 F(22 900 €). Il s'agit cependant d'un objectif prioritaire puisque nous sommes tous persuadés que sans eau potable, nos actions seront peu durables dans le temps. Sans eau potable, l'accès à la santé n'est qu'une utopie.

Un voyage au Cameroun cet été d'une durée de 5 semaines me permettra de préciser ces projets communs, de consolider notre partenariat avec l'ACSD

- Enfin, l'expérience nous prouve qu'il faut continuer nos actions d'éducation au développement au Nord. Il faut changer les mentalités ici avant d'envisager d'avancer au sud. Un comité de travail doit continuer à réfléchir sur les enjeux de la coopération Nord-sud et sur les actions à mettre en place telles que des conférences, des expositions mais aussi en multipliant les partenaires(Foyer altitude, associations de jumelage des communes de la vallée de la lys, Cap humanitaire, Lianes coopération...)

III) VOTE SUR LE RAPPORT MORAL

Personne ne demandant la parole, le président soumet au vote le rapport qu'il présentait. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

IV) RAPPORT FINANCIER

Christine, trésorière de l'association, présente le bilan financier. Au 31 décembre 2001, le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 2714,67€

Elle présente ensuite le budget prévisionnel pour 2002. Le poste le plus important est représenté par la dépense prévue pour l'embauche du médecin(4000€).

Enfin, il est à noter que le montant des dons, à ce jour, dépasse déjà la somme prévue.

V) VOTE SUR LE RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

VI) ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Membres sortants : Michèle BLAS, Gino CHELLUMBEN, Alexandra DONNETTE, Danny ZELISKO.

9 sièges sont à pourvoir :

- Ont proposé leur candidature : Stéphane GALEU, Jean-François LESAGE, Philippe ROBERT, serge MAUGEAIS
- Ont renouvelé leur candidature : Anne GALEU, Christine GILLET, Juliette RAMAEN, Christophe VANHECKE, Stéphanie VANHECKE

Le vote a eu lieu à bulletins secrets.

Les candidats sont tous élus à l'unanimité.

Le président rappelle que la répartition des fonctions se fera lors d'une réunion ultérieure dudit Conseil.

VII) ELECTION D'UN VERIFICATEUR DE COMPTES

Damien VIGIER propose sa candidature à ce poste. Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, M. VANHECKE déclare la séance levée à 21H30.

Halluin, le 7 juin 2002

Christophe VANHECKE
Président

Stéphanie VANHECKE
Secrétaire